

# **Contrat de Jeu-Concours Photo GEN'IAtest**

**Thème : "Enfant(s) & Veau(x)"**

## **1. Organisateur du Jeu-Concours**

La société **GEN'IAtest**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le numéro 778278036(00026) dont le siège social est situé au 4 rue des Epicéas 25640 Roulans, (ci-après dénommée "l'Organisateur"), organise un jeu-concours photo sur le thème "Enfant(s) & Veau(x)".

## **2. Conditions de Participation**

La participation à ce jeu-concours est gratuite et sans obligation d'achat, ouverte aux éleveurs adhérents GEN'IAtest. Le participant doit disposer d'un numéro de cheptel valide.

## **3. Modalités de Participation**

Pour participer, les candidats doivent :

1. Prendre une ou plusieurs photos sur le thème "Enfant(s) & Veau(x)".
2. Soumettre leurs photos par mail (lorene.barbant@geniatest.com) ou par WhatsApp (07.57.76.86.45.) avant la date de clôture du concours, fixée au **31.08.2024**. Les formats autorisés sont : jpeg et png.

## **4. Droits à l'Image**

En participant, chaque participant :

1. Certifie que toutes les personnes apparaissant sur les photos (y compris les enfants) ont donné leur accord pour l'utilisation de leur image, ou que les représentants légaux des enfants ont donné leur consentement.
2. Accepte que les photos soumises soient utilisées par l'Organisateur à des fins promotionnelles, commerciales ou publicitaires, sans limitation de durée ni de territoire, sur tous supports, y compris mais non limité aux sites internet, réseaux sociaux, publications imprimées, affiches, etc.
3. Cède à l'Organisateur les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation des photos envoyées, sans aucune contrepartie financière.

## **5. Sélection des Gagnants**

Un jury composé de membres de l'Organisateur sélectionnera le gagnant en fonction des critères de créativité, d'originalité et de qualité technique. La décision du jury est définitive et sans appel.

## **6. Lot**

Le lot à gagner est le suivant :

### **4 entrées au parc DINO-ZOO (25)**

Le gagnant sera informé par email ou téléphone ainsi que sur les réseaux sociaux durant le mois de septembre 2024.

### **7. Acceptation du Règlement**

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. L'Organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le jeu-concours en cas de force majeure.

### **8. Protection des Données Personnelles**

Les informations collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'Organisateur et ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à [lorene.barbant@geniatest.com](mailto:lorene.barbant@geniatest.com).

### **9. Litiges**

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement sera soumis aux tribunaux compétents de Besançon.

### **10. Contact**

Pour toute question relative à ce jeu-concours, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [lorene.barbant@geniatest.com](mailto:lorene.barbant@geniatest.com).

Fait à Roulans, le 03/07/2024  
**GEN'IAtest**

### **Le participant :**

En signant ce document, je certifie avoir lu et accepté le règlement du jeu-concours photo "Enfant(s) & Veau(x)" et j'autorise l'Organisateur à utiliser les photos soumises ainsi que les images des enfants y figurant conformément aux conditions décrites.

**Nom :**

**Prénom :**

**Numéro de cheptel :**

**Tél :**

**Mail :**

**Date, lieu & signature :**